FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick VIPoo Pre-Poo Toilet Spray - Fruity Pin-Up

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par : Air Wick VIPoo Pre-Poo Toilet Spray - Fruity Pin-Up

Reckitt Benckiser LLC.
 Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

: 1-800-338-6167

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

rgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS # : D8262448 v9.0 **Formulation #** FF#8256984 v3.0

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Produits d'assainissement de l'air Utilisations par des consommateurs

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 1/14

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Non applicable.

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Non applicable. Intervention : Non applicable. **Stockage** : Non applicable. Élimination : Non applicable. Éléments d'une étiquette : Aucun connu.

complémentaire

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange

| Nom des ingrédients | % | Numéro CAS |
|--|---------|------------|
| 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate | 1 - 5 | 5949-29-1 |
| Sodium benzoate | 1 - 5 | 532-32-1 |
| Linalool | 0.1 - 1 | 78-70-6 |
| dl-Limonene (racemic) | 0.1 - 1 | 138-86-3 |
| 2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde | 0.1 - 1 | 68039-49-6 |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Code # : 8256984 D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 **Date d'édition** : 10/12/2019 2/14

4. Premiers soins

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique. Inhalation : Aucune donnée spécifique. : Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Code # : 8256984 D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 **Date d'édition** : 10/12/2019 3/14

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Stocker entre les températures suivantes: 5 à 25°C (41 à 77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 4/14

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Liquide. [Translucent to cloudy liquid]

Couleur : colourless to white/off-white

Odeur : fruity, red berries
Seuil olfactif : Non disponible.

pH : 4 à 4.3

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)

Taux d'évaporation : Non disponible.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 5/14

9. Propriétés physiques et chimiques

Inflammabilité (solides et

gaz)

: Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : 0.995 à 1.02

Solubilité : Très légèrement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Produit en aérosol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter Matériaux incompatibles

: Aucune donnée spécifique. : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|--|-------------|---------|------------|------------|
| 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate | DL50 Orale | Souris | 5790 mg/kg | - |
| Sodium benzoate | DL50 Orale | Rat | 4070 mg/kg | - |
| Linalool | DL50 Cutané | Lapin | 5610 mg/kg | - |
| | DL50 Cutané | Rat | 5610 mg/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | 2790 mg/kg | - |
| dl-Limonene (racemic) | DL50 Orale | Rat | 5300 mg/kg | - |

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

Code # : 8256984 D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 **Date d'édition** : 10/12/2019 6/14

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Potentiel | Exposition | Observation |
|--|----------------------------|------------------|-----------|--------------------------------|-------------|
| 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate | Yeux - Léger irritant | Lapin | - | 0.5 minutes 5 milligrams | - |
| Linalool | Yeux - Modérément irritant | Lapin | - | 1 heures 0.1 Mililiters | - |
| | Yeux - Modérément irritant | Lapin | - | 100 microliters | - |
| | Peau - Modérément irritant | Cochon d'Inde | - | 24 heures 100 milligrams | - |
| | Peau - Léger irritant | Humain | - | 72 heures 32 Percent | - |
| | Peau - Léger irritant | Homme | - | 48 heures 16 milligrams | - |
| | Peau - Léger irritant | Lapin | - | 24 heures 500 milligrams | - |
| | Peau - Hautement irritant | Lapin | - | 24 heures 100 milligrams | - |
| dl-Limonene (racemic) | Peau - Modérément irritant | Lapin | - | 24 heures 500 milligrams | - |

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 7/14

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

| Nom | Catégorie | Voie d'exposition | Organes cibles |
|--|-------------|----------------------|------------------------------------|
| 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate | Catégorie 3 | | Irritation des voies respiratoires |

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

| Nom | Résultat |
|-----------------------|-------------------------------------|
| dl-Limonene (racemic) | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 |

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles: Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles: Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 8/14

Effets sur le développement

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Orale (mg/ kg) | Cutané (mg/kg) | | (vapeurs) (mg/l) | Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l) |
|--|-------------------|-------------------|-----|---------------------|---|
| VI POO FRUITY PIN-UP_FF8256984 (D8262448) NA | 407964.7 | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Sodium benzoate | 4070 | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Linalool | 2790 | 5610 | N/A | N/A | N/A |
| dl-Limonene (racemic) | 5300 | N/A | N/A | N/A | N/A |
| 2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde | 2500 | N/A | N/A | N/A | N/A |

12. Données écologiques

Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Exposition |
|-----------------------------------|--|---|-------------------------------------|
| Sodium benzoate Linalool | Aiguë CL50 484000 µg/l Eau douce Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce | Poisson - Pimephales promelas Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss | 96 heures 48 heures 96 heures |
| dl-Limonene (racemic) | Aiguë CE50 28.2 mg/l Eau douce Aiguë CE50 20.2 mg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré) | 48 heures 96 heures |
| | Aiguë CI50 13.798 mg/l Eau douce | Algues - Pseudokirchneriella subcapitata | 96 heures |

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Test | Résulta | t | Dosa | ige | Inoculum | |
|--------------------------------------|--------------|----------|---------------------|-------|---------|-------------|---|
| Linalool | - | 62.4 % - | Facilement - 28 jou | ırs - | | - | |
| Nom du produit ou de l'ingrédient | Demi-vie aqu | uatique | Photolyse | | Biodé | gradabilité | |
| Linalool | - | | - | | Faciler | ment | - |

Potentiel de bioaccumulation

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 9/14

12. Données écologiques

| Nom du produit ou de l'ingrédient | LogPow | BCF | Potentiel |
|--|--------|-----|-----------|
| 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate | -1.72 | - | faible |
| Sodium benzoate | -2.27 | - | faible |
| Linalool | 2.84 | - | faible |
| dl-Limonene (racemic) | 4.57 | - | élevée |

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

| | Classification pour le TMD | Classification pour le DOT | IMDG | IATA |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
| Numéro ONU | Non réglementé. | Non réglementé. | Non réglementé. | Non réglementé. |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | - | - | - | - |
| Classe de danger relative au transport | - | - | - | - |
| Groupe d'emballage | - | - | - | - |
| Dangers environnementaux | Non. | Non. | Non. | Non. |

Autres informations

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 10/14

14. Informations relatives au transport

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du **Recueil IBC**

: Non disponible.

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

: Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Non applicable. Composition/information sur les ingrédients

| Nom | % | Classification |
|---|------------------|---|
| 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate | 1 - 5 | IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3 |
| Sodium benzoate Linalool | 1 - 5 0.1 - 1 | IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B |
| dl-Limonene (racemic) | 0.1 - 1 | LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B |

Code # : 8256984 D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 **Date d'édition** : 10/12/2019 11/14

| D8262448 v9.0 | | | | | |
|---------------|--|---|--|--|--|
| 0.1 - 1 | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 | | | | |
| | 0.1 - 1 | 0.1 - 1 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 | | | |

Réglementations d'État

Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.New York: Aucun des composants n'est répertorié.New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: PROPANOL, OXYBIS-

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : CAUTION

Mentions de danger : EYE AND SKIN IRRITANT

Mesures de précaution : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. May be harmful if directly inhaled. May cause

allergic reaction in some individuals. Avoid contact with eyes, skin and clothing; wipe immediately with damp cloth. Use in well-ventilated rooms away from sleeping areas.

Contains solvent and fragrance.

CCCR

Mention d'avertissement : CAUTION
Mentions de danger : IRRITANT

EYE AND SKIN IRRITANT

Mesures de précaution : May be harmful if directly inhaled. May cause allergic reaction in some individuals. Avoid

contact with eyes, skin and clothing; wipe immediately with damp cloth. Use in well-

ventilated rooms away from sleeping areas. Contains solvent and fragrance.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Autres informations / Recommandations

Autres informations : If swallowed, IMMEDIATELY call a Physician or Poison Control Centre. Do not induce

vomiting. If in eyes, rinse with water for 15 minutes. If on skin, rinse well with water. For

adult use only. Product is not a toy.

Recommandations : Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de

l'utilisation de ce produit. Air fresheners aerosol (aqueous, non aqueous, concentrated

(mini-aerosol)) for consumer use

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 12/14

16. Autres informations

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



() Aucun effet important ou danger critique connu.

Légende des abréviations

Date d'édition: 10/12/2019Date de publication: 01/08/2018

précédente

Version : 9.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Commentaires à l'issue de la révision

: Update of SDS due to the removal of the opacifier in order to ensure REACH compliance of ViPoo formulations.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 13/14

16. Autres informations



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : 8256984_D8262448 n° SDS : D8262448 v9.0 Date d'édition : 10/12/2019 14/14